

RECYCLAGE DES LAMPES

Vers une évolution des comportements

Même si les lampes contiennent peu de mercure (0,005 %), elles peuvent se révéler dangereuses pour l'environnement vu leur très grand nombre. Sans doute est-ce la raison pour laquelle on note des progrès dans la collecte des lampes usagées. En trois ans, 10 000 points de vente, dont plus de 4 500 chez les distributeurs grand public, se sont implantés en France. Résultat : 10 000 tonnes de lampes usagées récupérées. Les entreprises – plus particulièrement les PME – et les particuliers participent à cet acte écolo, la bonne surprise venant de la collecte auprès de ces derniers puisqu'elle a doublé entre 2008 et 2009 en grande distribution et a été multipliée par 1,5 en déchetterie. Néanmoins, la crise a fait quelques dégâts en 2009,



Quelque 70 millions d'unités de lampes usagées ont été récupérées.

notamment auprès des réseaux professionnels qui ont vu leur volume de collecte reculer. Michel Touzeau, président de **Récylum**, éco-organisme spécialisé dans le recyclage des lampes, poursuit ses actions mises en place depuis trois ans : en 2010, Récylum souhaite poursuivre sa dynamique à travers entre autres la mise en place de dispositifs de collecte plus petits dans les

commerces de proximité accompagnés d'une logistique mutualisée. L'organisme continue également à encourager l'éco-conception notamment via une éco-contribution réduite pour les lampes à LED et poursuit son information auprès du public sur les bonnes pratiques en matière d'éclairage. Objectif final : atteindre un taux de collecte de 65 % en 2016. ■